

## La concurrence interne au Parti national démocrate égyptien

Lisa Blaydes et Safinaz El Tarouty

---



### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ema/2987>

DOI : [10.4000/ema.2987](https://doi.org/10.4000/ema.2987)

ISSN : 2090-7273

### Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

### Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2010

Pagination : 69-93

ISBN : 978-2-905838-45-2

ISSN : 1110-5097

### Référence électronique

Lisa Blaydes et Safinaz El Tarouty, « La concurrence interne au Parti national démocrate égyptien », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], 7 | 2010, mis en ligne le 01 juin 2012, consulté le 07 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ema/2987> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.2987>

---

## RÉSUMÉ

### LA CONCURRENCE INTERNE AU PARTI NATIONAL DÉMOCRATE ÉGYPTIEN

Cette contribution envisage comment la compétition évolue au sein du Parti National Démocratique (PND) lors des élections présidentielle et législatives. Si lors de l'élection présidentielle, Gamal Moubarak et ses conseillers ont donné le ton de la campagne du Président, les caciques du parti ont joué un rôle significatif dans la sélection des candidats aux législatives. Le mécontentement qu'elle provoque permet d'examiner les modalités de gestion de la compétition intra-partisane et l'émergence de désaccords et de critiques à l'écart de la conduite de la politique du gouvernement par les membres du PND. À partir de deux études de cas à Qasr el Nil et à Manyal, l'article analyse aussi comment le PND tente de préserver sa cohérence interne au moment où les candidats indépendants associés au PND se posent en challengers de ses candidats officiels.



## LA CONCURRENCE INTERNE AU PARTI NATIONAL DÉMOCRATE ÉGYPTIEN

Dans *L'Immeuble Ya'qûbyân*, portrait romancé de la vie égyptienne contemporaine par 'Alâ' al-Aswânî, un aspirant parlementaire paie un million de livres égyptiennes à un responsable de parti afin d'obtenir son inscription sur la liste officielle du parti hégémonique. Alors qu'il croyait sa victoire certaine, il se retrouve concurrencé par un candidat « indépendant » qui a aussi sollicité une nomination officielle auprès du même parti. Les candidats distribuent des centaines de cadeaux aux habitants de la circonscription dans la bataille pour ce siège parlementaire. Dans l'Égypte d'al-Aswânî, les campagnes politiques opposent des candidats millionnaires qui utilisent leur fortune pour acheter du pouvoir politique et de l'influence.<sup>1</sup> À quel point la vie politique égyptienne ressemble-t-elle au tableau que dépeint *L'Immeuble Ya'qûbyân* ?

Cet article cherche à répondre à plusieurs questions liées à la nature de la concurrence interne au sein du parti hégémonique égyptien, le Parti national démocrate (PND). Quelle est la politique du PND vis-à-vis des « indépendants » qui font concurrence à ses candidats officiels, et pourquoi la mène-t-il ? Certaines des campagnes les plus animées de la campagne électorale des législatives de 2005 ont opposé des candidats officiels de la liste du PND à des « indépendants » associés au même parti. Lorsque la concurrence oppose des personnes de même affiliation partisane, quelles sont les conséquences pour la politique électorale en Égypte ? Nous soutenons qu'à la fois en Égypte et à l'étranger, la compétition au sein d'un parti alimente une culture politique de clientélisme, puisque l'on ne peut différencier les candidats sur le plan idéologique. Outre la problématique de la concurrence électorale entre membres du PND pour l'obtention de sièges parlementaires, nous souhaitons également explorer une question qui y est liée, celle de la lutte d'influence entre cadres

---

1. Alâ' al-Aswânî, *The Yacoubian Building*, traduit de l'arabe par Humprey Davis, The American University in Cairo Press, 2004.

dirigeants du parti. Existe-t-il des divisions significatives au sein de la direction du parti, et la dissidence interne peut-elle mener à des scissions et des cas de défection de haut niveau ? Dans cette étude, nous examinons ces questions et tentons d'expliquer comment la concurrence a évolué, et continue à se développer à l'intérieur du PND.

Nous procéderons comme suit. Pour présenter le contexte, nous commençons par un examen de la nature de la concurrence à l'intérieur du PND, avant l'ascension de Gamal Moubarak et de ses conseillers. Puis nous nous intéressons aux élections de 2005, la présidentielle et les législatives. Pendant la présidentielle, Gamal Moubarak et ses conseillers du Secrétariat des politiques ont donné le ton de la campagne de Moubarak. Cependant, les anciens piliers du PND semblent avoir joué un rôle beaucoup plus significatif pendant la sélection des candidats aux élections parlementaires. Le mécontentement autour de cette sélection a favorisé une fragmentation en factions du Parti et l'exacerbation des clivages en son sein. Cet article analyse la stratégie déployée par le PND pour gérer cette compétition interne, pendant que les « indépendants » associés au PND défient les candidats sélectionnés selon le processus officiel des primaires du parti. Bien que les déclarations publiques de la direction du PND suggèrent qu'elle cherche à rendre l'idéologie plus significative dans le succès des candidats, le fait de laisser se développer une concurrence interne au parti affaiblit gravement cet objectif. Les normes électorales informelles qui encouragent ou permettent la concurrence à l'intérieur du parti rendent l'idéologie moins pertinente : les candidats ne peuvent alors se distinguer que par des caractéristiques de patronage ou de charisme. Nous nous pencherons également sur des événements post-électorales significatifs tels que l'augmentation de la dissidence au sein du Secrétariat des politiques et l'empressement croissant des parlementaires du PND à critiquer le gouvernement et ses politiques. Enfin, nous considérerons l'Égypte dans une perspective comparative plus large. À la lumière des cas du Brésil, du Japon et de l'Italie, nous examinerons de quelle manière les règles électorales et les normes informelles concourent à la création de systèmes politiques à fortes tendances clientélistes.

## LA CONCURRENCE AU SEIN DU PARTI AVANT L'ASCENSION DE GAMAL MOUBARAK

Le PND a remporté une majorité écrasante dans toutes les élections auxquelles il a participé, bien que son taux de succès n'ait pas été uniformément élevé au cours des deux dernières décennies. En 1979, le PND a remporté 89 % des sièges du Parlement ; dans les années 1980 et 1990, le Parti n'a pas été en mesure de maintenir ce haut niveau de soutien pour les candidats officiels

du PND.<sup>2</sup> Les indépendants issus du PND ont représenté une proportion de plus en plus importante de la majorité parlementaire du parti. En 2000, le PND a remporté moins de 40 % des sièges à partir de sa liste électorale, bien que ce chiffre se soit très significativement accru après que les élus transfuges du parti y soient finalement revenus.<sup>3</sup>

Lors des élections précédentes, la concurrence interne au parti a pris différentes formes, qu'il s'agisse d'obtenir une place sur la liste du parti, ou des compétitions entre membres du PND une fois arrêtée la liste officielle. Pendant les années 1980, les candidats étaient nommés par un groupe dirigé par le Secrétaire général ; les critères officiels de nomination comprenaient la respectabilité, l'adhésion aux principes du Parti et la popularité.<sup>4</sup> Mais, au niveau informel, ceux qui souhaitaient être nommés avaient besoin d'un entretien avec le Secrétaire général, Yûsuf Wâîf.

Tableau 1 : Victoire de la liste officielle du PND par rapport aux majorités parlementaires<sup>5</sup>

Année électorale	Taux de réussite de la liste officielle du PND	Taille de la majorité parlementaire du PND
1984	87 %	87 %
1987	69 %	78 %
1990	58 %	86 %
1995	71 %	94 %
2000	39 %	88 %
2005	34 %	73 %

2. Moheb Zaki, *Civil Society and Democratization in Egypt: 1981-1994*, Cairo, Ibn Khaldoun Center, 1995; Hâla Mustafâ (dir), *The 1995 Parliamentary Elections in Egypt*, Cairo, Al Ahrâm Center for Political and Strategic Studies, 1997.

3. Jason Brownlee, « Democratization in the Arab World? The Decline of Pluralism in Mubarak's Egypt » *Journal of Democracy*, October 2002, 13 (4), p. 6-14.

4. Safinaz El Tarouty, *Institutionalization and Reform: The Case of the National Democratic Party in Egypt*, Master thesis, American University in Cairo, 2004, p. 43.

5. Sources : pour les données de 1984, 1987 et 1990 : Moheb Zaki, *Civil Society and Democratization in Egypt*, op. cit. ; pour les données de 1995 : Hâla Mustafâ, *The 1995 Parliamentary Elections in Egypt*, op. cit. ; pour les données de 2000 : *Rapport Stratégique Arabe de 2001 du Centre Al-Ahrâm* ; les données de 2005 ont été calculées par les auteurs.

Durant cette période, Wâlî était engagé dans une lutte d'influence avec Rif'at al-Mahgûb, le président de l'Assemblée du peuple.<sup>6</sup> Le bruit courait que Wâlî refuserait de nommer tout candidat partisan d'al-Mahgûb. Le fait qu'il n'existât aucune procédure institutionnelle établie pour déterminer les candidats officiels du PND a largement favorisé l'émergence de la compétition à l'intérieur du parti parmi ses hauts dignitaires. Comme l'équilibre du pouvoir a fini par désigner Wâlî, plusieurs aspirants candidats se sont plaints de l'impossibilité de le joindre. La plainte était la même, tout particulièrement chez les députés de l'assemblée sortante : ils avaient beau chercher le Secrétaire général – au siège du PND, à l'Assemblée du peuple, au ministère de l'Agriculture, à son domicile – on ne pouvait le rencontrer que par le biais d'une connaissance mutuelle.<sup>7</sup> Les nominations dans le parti n'ont donc pas reposé sur la popularité des candidats potentiels ni sur le niveau de services qu'ils fournissaient à leurs administrés, mais bien davantage sur leurs contacts personnels et sur la qualité de leurs relations de travail avec le Secrétaire général du PND.

Pendant les années 1990, d'éminents membres du parti tels que Kamâl al-Shâzî affirmèrent publiquement que les candidats de la liste du parti seraient sélectionnés sur la base de leur « bonne réputation, diligence et engagement envers le parti », et que « les membres de l'Assemblée sortante qui sont de nouveaux candidats sont choisis en fonction de leur bilan, des services qu'ils fournissent aux habitants de leurs circonscriptions, et surtout, de leur participation efficace aux débats parlementaires et au processus législatif ».<sup>8</sup> Si les déclarations publiques d'al-Shâzî mettaient en avant une série de critères raisonnables et objectifs pour la nomination des candidats officiels du parti, les normes informelles qui, dans les faits, guidaient la sélection des candidats, étaient néanmoins très opaques. Les désaccords entre les responsables du PND du niveau local et ceux du niveau central menaient à des retards dans l'annonce des listes de candidats dans certaines circonscriptions<sup>9</sup>, tandis que certains candidats officiels y étaient « parachutés » depuis les échelons supérieurs de la hiérarchie du parti.<sup>10</sup>

---

6. Robert Springborg, *Mubarak's Egypt: Fragmentation of the Political Order*, Boulder, Westview Press, 1988, p. 124.

7. Pour davantage de détails, se reporter à Safinaz El Tarouty, *Institutionalization and Reform*, *op. cit.*, p. 44-45.

8. *Al-Ahram Weekly*, 12-18/10/1995.

9. Safinaz El Tarouty, *Institutionalization and Reform*, *op. cit.*, p. 48-50.

10. Eberhard Kienle, *A Grand Delusion: Democracy and Economic Reform in Egypt*, London, IB Tauris, 2000, p. 57-58.

Gamal Moubarak commença son ascension en février 2000, lorsqu'il fut nommé au Secrétariat général du parti. Avant de faire son entrée sur la scène politique égyptienne, Gamal, diplômé de l'Université américaine du Caire, travaillait dans le domaine des services bancaires d'investissement pour la *Bank of America*, à Londres. Sa présence ne s'est pas vraiment fait sentir avant les élections parlementaires de 2000. Les élections primaires du parti pour la sélection des candidats aux législatives furent introduites pour la première fois en vue des élections au *Majlis al-Shûrâ* (chambre haute du Parlement) de juin 2001, et le Secrétariat des politiques, appareil de Gamal pour la réforme, fut formé en septembre 2002. Certaines de ces évolutions seront discutées ci-après.

### LE CLIVAGE GÉNÉRATIONNEL : VÉRITABLE DIVISION, PHÉNOMÈNE MÉDIATIQUE OU ÉQUILIBRE DÉLICAT ?

L'une des tendances les plus souvent évoquées dans l'étude de la vie politique égyptienne au cours des cinq dernières années, est l'évolution de la nature du PND. Depuis 2000, le parti connaît un phénomène généralement considéré comme un changement générationnel, à la faveur de la montée en puissance d'une jeune génération d'hommes d'affaires, d'universitaires et de technocrates associés au fils du président Hosni Moubarak, Gamal. La réalité effective du clivage entre la « vieille garde » et la « jeune garde » du PND est incertaine, mais il est évident que la nouvelle élite politique associée à Gamal Moubarak souhaite différencier son programme aux yeux du public de celui de la génération précédente de dirigeants du PND.

Ce prétendu clivage générationnel devint visible au cours de la campagne électorale présidentielle, quand des piliers du PND tels Kamâl al-Shâzî et Safwat al-Sharîf furent considérablement marginalisés.<sup>11</sup> Al-Shâzî et al-Sharîf étaient tous deux représentatifs de l'ancienne direction du parti.<sup>12</sup> Al-Shâzî a été décrit comme le représentant par excellence de la vieille garde du PND. Il fut élu au Parlement en 1964 et secrétaire général adjoint du PND dès 1978. Diplômé de l'École militaire en 1952, al-Sharîf fut officier dans l'Armée et les services de renseignements. En 1978, il devint directeur de l'Agence générale de renseignements et membre du comité fondateur du PND. En octobre 1981, suite à l'assassinat du président al-Sadate, al-Sharîf fit garder le bâtiment de la radio et de la télévision dans le centre-ville du Caire afin d'écarter un éventuel coup d'État, prouvant sa loyauté au régime. Les analystes politiques ont noté

---

11. *Al-Ahram Weekly*, 8-14/09/2005.

12. *Al-Ahram Weekly*, 15-21/09/2005.

l'absence remarquée de ces éminents membres du parti dans le fonctionnement quotidien de la campagne présidentielle. Comme l'a remarqué un jeune membre du PND, au cours de la campagne présidentielle, al-Shâzî et al-Sharîf « ressemblaient plus à des fardeaux qu'à des atouts ». <sup>13</sup> La presse a perçu des signes de dissidence interne au parti au sujet du rythme des réformes. <sup>14</sup>

Pendant le congrès annuel du parti, au cœur de la course aux élections législatives, les deux tendances de la direction fournirent un effort considérable pour donner une impression d'unité dans les rangs. <sup>15</sup> Par exemple, au cours de la première session, il était clair que tout remaniement interne au parti serait différée jusqu'à la fin des élections parlementaires et que durant le congrès, il serait uniquement question d'éloges mutuels et de congratulations de la part des deux générations. Safwat al-Sharîf, le Secrétaire général du parti, remercia les individus qui avaient dirigé la campagne électorale présidentielle et assura à l'auditoire que la campagne était menée sous la supervision du comité de pilotage du Secrétariat général, signalant ainsi que nouvelle et ancienne génération de la direction du PND y participaient. Il fit aussi l'éloge du Secrétariat des politiques et de son efficacité, quelle que soit la tâche qui lui était attribuée. <sup>16</sup> Ahmad 'Izz, l'homme d'affaires fortuné qui émergea sur le devant de la scène du parti suite à sa nomination au secrétariat général en 2000, demanda aux membres du parti assistant à l'assemblée générale de remercier tout particulièrement Kamâl al-Shâzî pour sa contribution au PND depuis vingt ans. Pendant la seconde session, Gamal Moubarak déclara qu'il n'y aurait aucune place pour l'animosité entre membres du parti. <sup>17</sup>

Contrairement à la campagne présidentielle menée publiquement par Gamal et ses collaborateurs, la campagne législative fut confiée au comité de pilotage et à d'autres membres influents du secrétariat général. <sup>18</sup> Comme l'a noté un analyste politique, contrairement à l'élection présidentielle, les élections parlementaires « demandent d'autres tactiques et stratégies dans le domaine desquelles la vieille garde a toute l'expérience nécessaire ». <sup>19</sup> Les analyses de la presse tendent à rattacher cette décision au fait que les leaders du parti comme al-Shâzî et al-Sharîf avaient davantage l'expérience des affaires de certaines circonscriptions et de la gestion de la campagne parlementaire du parti que Gamal et ses proches. Si la liste officielle du parti était

---

13. *Al-Ahram Weekly*, 8-14/09/2005.

14. *Al-Masrî al-Yawm*, 24/09/2005.

15. *Al-Ussbu'*, 6-12/10/2005.

16. *Al-Musawwar*, 7/10/2005.

17. *Ibid.*

18. *Al-Masrî Al-Yawm*, 29/09/2005.

19. *Al-Ahram Weekly*, 6-12/10/2005.

censée être déterminée à partir des résultats des primaires du parti prenant en compte les préférences locales, il est impossible de savoir dans quelle mesure ces primaires ont vraiment compté dans la sélection réelle des candidats en raison du manque de transparence du processus. La plupart des récits suggèrent qu'en pratique, la sélection des candidats fut entreprise par un comité de huit membres, qui comprenait le comité de pilotage du Secrétariat général, ainsi qu'Ahmad 'Izz, le Secrétaire des adhésions, et Muhammad al-Dakrûrî, le consultant juridique du parti. Le résultat des primaires du parti et les sondages effectués dans les circonscriptions ainsi que les suggestions des secrétaires provinciaux, furent envoyés au Comité de sélection.<sup>20</sup> Il semble que ces données aient simplement joué un rôle informatif pour le Comité, qui a eu toute latitude pour prendre la décision finale.<sup>21</sup>

La sélection de la liste officielle du PND a rétabli l'importance des piliers du parti. Selon Muhammad Kamâl, éminent membre du comité de pilotage du Secrétariat des politiques formé aux États-Unis, le Secrétariat des politiques ne joua pas de rôle dans la nomination des candidats officiels du PND.<sup>22</sup> Il ajouta que la présence de Gamal Moubarak et d'Ahmed 'Izz dans le comité de nomination n'était pas due à leur affiliation au Secrétariat des politiques, mais plutôt au fait que le premier est membre du comité de pilotage du Secrétariat général et le second Secrétaire des adhésions.<sup>23</sup> Cette déclaration éloigna la nouvelle génération de membres du PND du processus de nomination du parti et conforta les déclarations d'autres proches de Gamal qui se dirent mécontents de la liste établie.

Par exemple, Hussâm Badrâwî, homme politique proche de Gamal, affirma publiquement que la liste officielle du PND reflétait un désir de remporter des sièges plutôt que de gagner la confiance de la société en incluant des groupes sociaux sous représentés parmi les candidats du parti.<sup>24</sup> L'un de ses griefs était que le parti n'ait pas nommé un nombre suffisant de femmes, de coptes et d'intellectuels.<sup>25</sup> Gamal Moubarak reconnut que le parti n'avait pas nommé suffisamment de candidats issues de ces différentes catégories.<sup>26</sup> Il convient

---

20. *Al-Ahrâm*, 2/10/2005.

21. Les membres du comité de pilotage du Secrétariat général sont : Safwat al-Sharîf (Secrétaire général), Kamâl al-Shazlî (Adjoint au Secrétaire général), Mamdûh al-Bal-tâgî (Secrétaire chargé des médias), 'Alî al-Dîn Hilâl (Secrétaire chargé de la mobilisation politique), Gamal Moubarak (Secrétaire des politiques) et Zakariâ 'Azmî (Secrétaire en charge de l'administration et des finances).

22. *Al-Ahrâm*, 28/10/2005.

23. *Ibid.*

24. *Al-Masrî al-Yawm*, 27/10/2005.

25. *Ibid.*

26. *Al-Masrî al-Yawm*, 8/11/2005.

également de remarquer qu'un certain nombre de membres du Secrétariat des politiques ne fut pas nommé par le parti, tels le Dr. Muhammad al-Hafnâwî (Haut Conseil des politiques), le Dr. Magdî 'Allâm (Comité pour la santé), Rif'at Rashâd (Comité pour la jeunesse), Hishâm Mustafâ Khalîl (Comité pour l'économie), Sha'bân al-Shâfi'î (Comité pour l'éducation), Imân Baybars (Comité pour les femmes) et Tawfîq 'Ukâsha (Comité pour la jeunesse).<sup>27</sup>

## DISCIPLINE PARTISANE ET DÉFECTIONS AU PND

Pourquoi le PND permet-il à ses membres de quitter le parti et de se présenter contre les candidats sélectionnés sur sa liste officielle pour les autoriser à le rejoindre par la suite ? Dans cette section, nous examinons la position du PND sur la question des défections du parti, ainsi que ce qui peut le motiver à permettre ou interdire cette pratique.

Si elle était apparente dans les années 1990, la tendance des défections au sein du parti s'affirma particulièrement lors des élections législatives de 2000, lorsque les candidats de la liste du PND remportèrent 39 % des sièges, le taux le plus bas jamais enregistré. Bien que le PND ait fini par contrôler 88 % des sièges de l'Assemblée du peuple, beaucoup d'entre eux ont été remportés par des personnes ayant quitté le PND pour le réintégrer ensuite. En 2005, la direction du PND se savait face à une situation semblable. Après l'annonce de la liste officielle du parti, le journal *Al-Masrî al-Yawm* affirma que l'illusion de discipline du parti avait pris fin, alors que de nombreux entrepreneurs politiques se plaignaient des interventions dans le processus de nomination.<sup>28</sup> Des individus qui n'avaient pas été sélectionnés par le parti commencèrent à annoncer leur intention de se présenter comme indépendants.<sup>29</sup> Le cas de la province de Daqahliyya illustre cette situation. D'après la presse, il semble que le secrétaire provincial du PND ait promis à beaucoup d'aspirants candidats qu'ils seraient officiellement nommés par le parti. Cependant, lorsque ces individus furent éconduits, ils décidèrent de se présenter comme indépendants, y compris un candidat dans la circonscription de Sharbîn, qui avait dépensé plus de 700 000 livres égyptiennes en faveur du parti au cours de la campagne présidentielle de Moubarak, et avait également renoncé à sa double nationalité hollandaise afin d'être éligible pour les législatives.

---

27. *Al-Masrî al-Yawm*, 16/10/2005.

28. *Ibid.*

29. *Al-Masrî al-Yawm*, 17/10/2005.

Pendant la période précédant l'annonce de la liste des candidats, les dirigeants du PND firent une série de déclarations contradictoires et ambiguës à ce sujet. Fin septembre, al-Shâzîlî annonça que le parti essayait de renforcer la discipline en requérant auprès de ses membres un engagement écrit concernant leur loyauté envers le parti ; néanmoins al-Shâzîlî resta vague à propos de l'éventuelle exclusion du parti des individus contrevenant à ce contrat.<sup>30</sup> Début octobre, Zakariyya 'Azmî – chef du personnel de la Présidence (et secrétaire administratif et financier du parti) depuis 1989 – soutint que les membres indisciplinés du parti seraient exclus immédiatement et que le manque de détermination du parti jusque là ne se reproduirait plus.<sup>31</sup> Al-Sharîf ajouta que le règlement interne du parti donnait aux secrétaires provinciaux le droit de renvoyer les membres indisciplinés ou de geler leur adhésion.<sup>32</sup>

Cette ligne dure fut considérablement assouplie dans les semaines précédant les élections. Fin octobre, le parti remplaça ses menaces d'exclusion par des promesses de poste interne au parti ou de nomination aux conseils municipaux ou au *Majlis al-Shûrâ*.<sup>33</sup> Après cela, al-Sharîf annonça que le parti permettrait le retour des membres indisciplinés, mais que les individus qui rejoindraient d'autres partis seraient exclus.<sup>34</sup> Tandis que les piliers du PND semblaient s'accommoder des défections, Badrâwî exprima un avis différent, ce qui n'était guère surprenant compte tenu de la forte concurrence qu'il rencontrait dans sa circonscription dans laquelle un candidat sécessionniste s'était présenté contre lui.<sup>35</sup> Lors d'une interview, il indiqua qu'il était « étrange » qu'un parti accepte le retour d'une telle personne.<sup>36</sup>

Tandis que les membres de la direction du PND faisaient face aux mouvements d'indiscipline du parti, il semble qu'ils réalisèrent que la seule manière d'atteindre la majorité des deux tiers à l'Assemblée du peuple, nécessaire aux votes d'amendements constitutionnels, était d'inviter les indépendants du PND à rejoindre le giron du parti. En permettant cela, le PND se créait une sorte de police d'assurance : si les responsables de la sélection de la liste du parti opéraient de mauvais choix, cela n'affecterait en rien sa capacité à atteindre, en fin de compte, une majorité parlementaire confortable.

---

30. *Al-Masrî al-Yawm*, 29/09/2005.

31. *Al-Ahrâm*, 7/10/2005.

32. *Al-Masrî al-Yawm*, 13/10/2005.

33. *Al-Masrî al-Yawm*, 26/10/2005.

34. *Al-Ahrâm*, 28/10/2005.

35. *Rûz al-Yûsif*, 14/10/2005.

36. *Ibid.*

Deux circonscriptions dans lesquelles des membres du PND se retrouvèrent en concurrence pour le même siège parlementaire illustreront ce point. Nous avons sélectionné deux districts du Caire, car la presse locale a suivi ces cas avec attention ; il s'agit de deux circonscriptions convoitées et vivement disputées en raison de leurs positions de premier plan dans la capitale. Nous nous penchons sur la nature des campagnes et sur les conséquences plus générales de ce type de concurrence pour le parti.

#### HUSSÂM BADRÂWÎ CONTRE HISHÂM KHALÎL À QASR AL-NÎL

Deux importants membres du PND, Hussâm Badrâwî et Hishâm Khalîl, s'affrontèrent pour le siège parlementaire des professionnels (*fi'at*) dans la circonscription de Qasr al-Nîl au Caire. Badrâwî, professeur d'obstétrique et de gynécologie à la Faculté de médecine de l'Université du Caire, est l'une des personnalités éminentes du groupe de Gamâl Mubârak ; membre du comité de pilotage du Secrétariat des politiques, c'est l'un des secrétaires du secrétariat du Secteur public du parti, ainsi qu'un célèbre entrepreneur en services médicaux. Hishâm Khalîl est aussi un homme d'affaires prospère et un membre de premier plan du PND. Il est le fils de Mustafâ Khalîl, ancien Premier ministre et actuel Vice-président du PND. Si le poste de Vice-président de son père est plutôt honorifique, Hishâm Khalîl est lui-même membre du Comité économique du Secrétariat des politiques. Il est aussi membre du Secrétariat de l'organisation du parti. Les deux hommes étaient en lice pour la circonscription de Qasr al-Nîl, considérée comme une zone comprenant, parmi ses 70 000 électeurs inscrits, deux types d'habitants aux profils distincts : une majorité aisée résidant à Garden City et Zamâlik, et une minorité plus pauvre résidant dans des zones à faibles revenus comme al-Munîra, Khayrat et Ma'rûf.<sup>37</sup> La campagne de Badrâwî fut perçue comme visant le premier groupe, tandis que Khalîl cherchait en priorité le soutien du second.<sup>38</sup>

Badrâwî et Khalîl s'étaient tous deux présentés aux primaires du PND et Badrâwî fut sélectionné comme candidat officiel du parti. D'après Khalîl, Badrâwî avait été choisi en vertu de son travail dans le cadre de la campagne présidentielle et de son rôle important dans le parti ; Khalîl ajouta cependant que le parti n'avait pas pris en compte l'opinion des électeurs.<sup>39</sup> Il démissionna du parti, annonçant peu après sa propre candidature, en tant qu'indépendant. La presse suggéra que Khalîl s'était senti trahi par le parti.<sup>40</sup>

---

37. *Al-Ahram Weekly*, 2-9/11/2005.

38. *Ibid.*

39. *Al-Ghad*, 23/11/ 2005.

40. *Al-Ahram Weekly*, 2-9/11/ 2005.

De plus, elle rapporta que le père de Khalîl n'avait pas fait d'objection au fait qu'il se présente contre le candidat PND.<sup>41</sup> En dépit du fait que Khalîl ait formellement démissionné du PND, les candidats étaient tous deux considérés comme étroitement liés au parti dirigeant.

Pendant la campagne, Khalîl se concentra sur l'apport de services aux habitants de la circonscription, tels que le ravalement et la peinture de vieilles maisons.<sup>42</sup> S'il nia avoir dépensé plus de 10 millions de livres égyptiennes pour sa campagne<sup>43</sup>, il admit que les services – plutôt que l'idéologie – étaient l'élément le plus important de son succès électoral.<sup>44</sup> Dans le quartier de Bûlâq, où beaucoup d'habitants de la circonscription n'avaient pas l'eau courante, Khalîl fit livrer de l'eau aux maisons. Dans cette zone, la chaussée fut réparée par endroits et des maisons repeintes. Khalîl finança des tables de charité du Ramadan à travers toute la circonscription et 1 500 mètres de canalisations d'égouts furent installés pour les résidents d'al-'Aynî. Khalîl attribua sa victoire électorale à plusieurs facteurs, y compris au prestige de son patronyme dans un quartier pour lequel son père avait déjà été membre de l'Assemblée du peuple, à la piètre performance de Badrâwî au cours des cinq années précédentes, à l'impact négatif du soutien public de Gamal Moubarak pour Badrâwî, et au haut niveau de services proposés pendant la campagne électorale.<sup>45</sup>

Dans la course aux élections Badrâwî fournit lui aussi des services sociaux. Outre les deux organisations non gouvernementales qu'il dirige dans la circonscription pour subvenir aux besoins de 400 orphelins, il offre également des soins médicaux gratuits dans une clinique publique locale.<sup>46</sup> Pendant le mois de Ramadan, il parraina les activités sportives locales et employa 700 individus au cours de son mandat parlementaire. Il estime à 700 000 livres égyptiennes les dons alloués à sa campagne, provenant essentiellement des milieux d'affaires, et les utilisa pour fournir des tapis aux mosquées et des colis (alimentaires) pour Ramadan. Pendant une interview, Badrâwî déclara qu'il n'était pas dans ses habitudes d'utiliser des faveurs personnelles comme stratégie de campagne et qu'il ne cherchait pas à se faire de la publicité personnelle à travers ses activités caritatives, ni avec son travail en matière de réforme de la politique éducative.<sup>47</sup>

---

41. *Sawt al-Umma*, 17/10/2005.

42. *Al-Fajr*, 21/11 2005.

43. *Al-Ghad*, 23/11/ 2005.

44. Interview des auteurs, 04/03/ 2006.

45. *Ibid.*

46. Interview des auteurs, 26/06/2006.

47. *Ibid.*

Dans les semaines précédant l'élection, Badrâwî mit aussi en avant ses liens personnels avec Gamal Moubarak comme un point fort de sa campagne.<sup>48</sup> Gamal Moubarak tint un meeting pour soutenir les deux candidats de la liste du PND dans la circonscription de Qasr al-Nîl : Badrâwî pour le siège des professionnels et 'Abd al-'Azîz Mustafâ (un cousin de Khalîl et le président du Comité des effectifs) pour le siège des ouvriers. Les propos de Gamal Moubarak ont été rapportés de cette manière : « j'ai travaillé avec Badrâwî tout au long de ces quatre dernières années pour réformer le parti ».<sup>49</sup> De même, Badrâwî mit l'accent sur ses relations en qualifiant d'« historique » le rôle de Gamal dans le parti.<sup>50</sup> Les efforts de ce dernier furent sapés par le fait que des photos de campagne de Khalîl et d'« Abd al-'Azîz Mustafâ furent distribuées par la même voiture pendant que des partisans de Khalîl encourageaient les électeurs à choisir Khalîl et Mustafâ<sup>51</sup>, bien que Khalîl nia l'existence de la moindre coopération entre les deux candidats.<sup>52</sup> En même temps, Badrâwî estima que la relation entre Khalîl et Mustafâ fut un facteur décisif dans sa défaite.<sup>53</sup> En parlant de l'alliance présumée entre Khalîl et Mustafâ, il déclara : « ceci n'est pas de la concurrence, mais de la fraude ».

Dans une interview, Badrâwî expliqua que 75 % des suffrages exprimés dans la circonscription étaient ceux d'employés des compagnies d'assurance *Al-Sharq Insurance* et *Misr Insurance*, ainsi que ceux d'employés de la télévision publique travaillant dans l'immeuble Maspero. Il insista également sur le fait que les directeurs de la télévision publique avaient reçu des pots-de-vin pour pousser leurs employés à voter pour Khalîl. Badrâwî affirme que Mustafâ, anciennement à la tête de *Misr Insurance*, avait contraint des employés à voter pour lui et que ceci eut un effet positif sur la campagne de Khalîl. Il indiqua que « Misr Insurance est basée dans le quartier de Doqqî, donc à l'extérieur de la circonscription en question ; néanmoins, ses employés étaient inscrits [comme électeurs] dans la circonscription de Qasr al-Nîl ».<sup>54</sup>

Bien que Khalîl ait quitté le PND après le rejet de sa nomination, il le rejoignit après sa victoire et est maintenant inscrit au Parlement comme membre du PND. Par la suite, il estima également que le PND avait pris une mauvaise décision en nommant Badrâwî étant donné l'incapacité de ce

---

48. *Al-Masrî al-Yawm*, 11/09/2005.

49. *Al-Masrî al-Yawm*, 09/11/2005.

50. *Ibid.*

51. *Al-Masrî al-Yawm*, 10/11/2005

52. Interview des auteurs, 04/03/2006.

53. Interview des auteurs, 26/06/2006.

54. *Ibid.*

dernier à délivrer des services ou à communiquer avec les membres de sa circonscription.<sup>55</sup> De même, Badrâwî s'est montré très critique à propos de l'incapacité du parti à maîtriser les indépendants affiliés au PND.<sup>56</sup>

### SHÂHÎNAZ AL-NAJJÂR CONTRE MAMDÛH THÂBIT MAKKÎ À MANYAL

La course pour le siège des professionnels (*fi'at*) dans la circonscription d'al-Manyal constitue un autre exemple significatif de concurrence interne au PND pendant la campagne électorale des législatives de 2005. Bien qu'il ait fait l'objet de beaucoup moins d'attention que celle opposant Badrâwî à Khalîl à Qasr al-Nîl, l'exemple d'al-Manyal est hautement illustratif. La circonscription d'al-Manyal est essentiellement composée de personnes de classe moyenne, dont un pourcentage élevé de cadres ayant un emploi. Elle comprend également des zones à faibles revenus, particulièrement 'Izbat Abû Karn, Abû al-Sa'ûd, et le quartier ouvrier de Fum al-Khalîg.

À al-Manyal, le candidat de la liste du PND était Mamdûh Thâbit Makkî, président de la Chambre de commerce des industries de tannage du cuir et homme d'affaires renommé. Makkî avait été élu au conseil municipal pour la première fois en 1988 et fut le candidat officiel du PND dans cette circonscription à chaque élection législative depuis 1990. Alors qu'il gagna en 1990 et en 1995, il perdit les élections de 2000 et 2005. Makkî est membre du Comité économique du Secrétariat des politiques et membre du secrétariat du PND pour le secteur public.<sup>57</sup>

Après avoir été élu au Parlement en 1990, Makkî établit un centre de services sociaux portant son nom. Il y proposa des formations professionnelles pour les habitants de la localité, ainsi que des services médicaux. Une brochure du centre vante ses cours d'alphabétisation, ses formations professionnelles et ses programmes sanitaires et de planning familial. Au cours d'un entretien, il déclara que sa principale motivation pour l'établissement de ce centre était de faire « l'œuvre de Dieu » loin de raisons spécifiquement politiques.<sup>58</sup>

Le principal concurrent de Makkî était Shâhînaz al-Najjâr, une jeune hôtelière d'une famille fortunée du lieu. Bien qu'elle se soit présentée comme indépendante, al-Najjâr espérait gérer sa campagne à travers les réseaux du

---

55. Interview des auteurs, 04/03/2006.

56. Interview des auteurs, 26 juin 2006.

57. Interview des auteurs, 11/07/2006.

58. *Ibid.*

parti. Elle rechercha tout d'abord la nomination du parti à travers les primaires. Elle participa aussi activement à la campagne présidentielle de Hosni Moubarak et tint des meetings de soutien au président et en faveur de l'amendement à l'article 76 de la Constitution.<sup>59</sup> Al-Najjâr n'obtint pas la nomination du parti, mais se présenta comme indépendante, gagna, et rejoignit le parti ensuite, devenant l'une des plus jeunes membres de l'Assemblée du peuple, parmi la petite poignée de femmes à exercer cette fonction.

Les deux candidats semblèrent suivre des stratégies de campagne relativement proches. Bien qu'al-Najjâr considère que l'argent seul ne peut acheter un siège parlementaire, elle attribue son succès aux services qu'elle avait fournis aux habitants de sa circonscription depuis deux ans, ainsi qu'à l'héritage de son père. Al-Najjâr paya de sa poche le versement d'aides financières à 500 personnes de sa circonscription, d'environ 20 à 50 livres égyptiennes (LE) par famille.<sup>60</sup> Elle fit également des dons à l'occasion de toutes les fêtes, religieuses ou autres, à des personnes de cette communauté. Par exemple, elle donna à deux femmes l'opportunité de faire le petit pèlerinage (*al-'umra*) à ses frais. Lors de la journée des orphelins elle fit des cadeaux à ceux de sa circonscription. En outre, elle offrit du tissu d'ameublement à des femmes indigentes lors de leur mariage et parraina des équipes sportives au centre local pour la jeunesse. Le centre de santé d'al-Najjâr proposa des services à prix réduit (50 piastres par patient), et elle finança le traitement des administrés de la circonscription en faisant appel à quelques grands médecins égyptiens.<sup>61</sup> Selon elle, les électeurs sont attachés aux personnalités et non aux partis et répondent favorablement aux services personnalisés proposés par les candidats.<sup>62</sup>

Bien que son concurrent ait disposé de ressources financières considérables et du nom du parti comme soutien à sa candidature, al-Najjâr l'emporta. Puisque les deux candidats avaient apparemment fourni quantité de services dans la circonscription, quel fut le facteur décisif dans cette course très serrée ? Au cours d'un entretien, Makkî déclara qu'il attribuait la victoire d'al-Najjâr à l'achat de voix dans les phases finales de la campagne plutôt qu'à la prestation de services sociaux.<sup>63</sup> Il estime qu'Imân Baybars, membre du parti à laquelle on avait refusé la nomination, avait inscrit un nombre considérable de femmes nécessiteuses sur les listes via une ONG qu'elle avait fondée. Et même si beaucoup de ces femmes avaient bénéficié des services qu'il fournit

---

59. *Al-Jumhûria*, 08/12/2005.

60. Entretien avec Maher al-Ashry (conseiller politique d'al-Najjâr), 16/03/2006.

61. *Ibid.*

62. Entretien téléphonique, 26/02/2006.

63. Interview des auteurs, 11/07/2006.

dans le quartier, les 50 LE reçues d'al-Najjâr le jour du vote furent décisives ; il indique qu'al-Najjâr n'a gagné qu'avec une marge de 286 voix.<sup>64</sup>

Plusieurs conclusions importantes peuvent être tirées de ces cas. D'abord, le statut de candidat de la liste officielle du PND n'a manifestement pas été décisif pendant les élections, bien qu'il ait clairement été recherché et fortement désiré par tous les candidats affiliés au PND. Ensuite, il ne fait aucun doute que le déboursement d'argent liquide, ainsi que l'apport de biens et de services, aient été très importants dans le dénouement de la course électorale. Enfin, il apparaît que les alliances et les ententes politiques entre candidats ont eu une plus grande influence sur les résultats électoraux que le soutien de Gamal Moubarak.

## DIVISIONS ET DÉFECTIONS DEPUIS LES ÉLECTIONS DE 2005

Dans la période suivant la saison électorale de 2005, différentes évolutions en lien avec la question de la compétition interne – tout particulièrement avec la montée de la dissidence au sein du parti – ont été observées. Les divisions internes sont une manifestation importante de la concurrence à l'intérieur des partis puisqu'elles peuvent signaler que des individus ou des groupes qui sont sortis perdants de luttes internes sont prêts à se défaire de la structure du parti. La réticence à suivre la ligne du parti au Parlement est également un signe de faible discipline et de polarisation idéologique au sein du parti. Depuis les élections de 2005, les initiés du parti ont manifesté une propension à critiquer le PND et particulièrement le Secrétariat des politiques. Des journalistes ont observé que trois ans à peine après la création de ce dernier par Gamal Moubarak, certains membres de ce comité triés sur le volet ont dit avoir perdu espoir quant à la possibilité d'effectuer des réformes depuis l'intérieur du parti.<sup>65</sup>

La personnalité la plus célèbre à avoir fait acte de dissidence par rapport au Secrétariat des politiques fut le journaliste Usâma al-Ghazâlî Harb, éditeur d'*Al-Siyâsa al-Dawliyya* (Politique internationale) le trimestriel d'*Al-Ahrâm*. La question de l'origine de ses critiques n'est pas tranchée ; elles pourraient résulter uniquement de sa désapprobation quant au rythme des réformes ou de la déception de ses espoirs de promotion personnelle et d'influence. Par exemple, bien qu'il ait dit ne rechercher aucun bénéficiaire personnel de sa participation politique, il admit qu'Usâma al-Bâz lui avait promis de manière

---

64. *Ibid.*

65. *Al-Ahram Weekly*, 16-22/03/2006.

informelle qu'il deviendrait rédacteur en chef du journal *Al-Ahrâm*, engagement qui ne fut évidemment pas tenu.<sup>66</sup>

Dans une interview au journal *Al-Masrî al-Yawm*, Usâma al-Ghazalî Harb expliqua que sa décision du 5 mars 2006 de démissionner du parti, datait du débat sur l'amendement de l'article 76 de la Constitution au cours duquel il exprima son désaccord de manière explicite. Usâma al-Ghazalî Harb avait rejoint le Secrétariat des politiques en 2002 à la demande de Gamal Moubarak. Il indique avoir cru à l'époque en l'objectif de réformer le système politique de l'intérieur du PND. Suite à son opposition publique à l'amendement, il y eut une réunion avec Gamal et Ahmad 'Izz au cours de laquelle il affirma que le critère du soutien de 5% des parlementaires requis pour se porter candidat à la présidentielle était préjudiciable au système des partis politiques ; Gamal n'approuva pas ce point de vue. Pendant l'interview à *Al-Masrî al-Yawm*, Usâma al-Ghazalî Harb en vint à dire qu'il estimait que le PND égyptien ressemblait au Parti communiste en Chine, inflexible et figé. Il conclut en espérant pouvoir un jour créer son propre parti pour construire une véritable démocratie en Égypte.<sup>67</sup>

Lors d'un autre entretien, Usâma al-Ghazalî Harb déclara aussi qu'à la suite des élections parlementaires le PND fut confronté à une baisse de popularité beaucoup plus importante que prévu alors même que les Frères musulmans bénéficiaient d'un soutien plus large qu'escompté.<sup>68</sup> Il ne comptait appeler son nouveau parti ni « libéral », ni « laïc », et la promotion de la démocratie et de la justice sociale en seraient les principes. En réaction aux propos de Harb, al-Sharîf essaya de limiter les dégâts. Il déclara diplomatiquement que le parti au pouvoir et Harb avaient les mêmes objectifs de réforme, mais étaient en désaccord sur le rythme de leur mise en œuvre. Dans un entretien paru dans le journal *Rûz al-Yûsif*, Gamal s'exprima très sévèrement sur Harb.<sup>69</sup>

Usâma al-Ghazalî Harb ne fut pas le seul dissident au sein du Secrétariat des politiques du PND. Rédactrice à la revue *Al-Dimûqrâtiyya* (La Démocratie), publiée par *Al-Ahrâm*, Hâla Mustafâ composa deux éditoriaux très critiques pour le *Washington Post* à la fin 2005. Dans l'un d'eux, intitulé « Démocratie douteuse sur les rives du Nil », Mustafâ écrivit que l'*establishment* sécuritaire était très impliqué dans la sélection des candidats aux législatives et qu'elle avait des doutes sur le fait que les récentes élections puissent mener

---

66. *Al-Masrî al-Yawm*, 13/03/2006.

67. *Ibid.*

68. *Al-Ahram Weekly*, 16-22/03/2006.

69. *Ibid.*

au moindre changement substantiel du système politique égyptien.<sup>70</sup> Dans un autre article, elle réaffirma l'influence de la police secrète sur la sélection des candidats et écrivit que « même le Secrétariat des politiques du PND – établi voici trois ans en tant que qu'instrument de réforme du parti – ne parvenait pas à échapper aux griffes des services de sécurité qui avaient promu un groupe de faux réformateurs à des postes influents à haute visibilité en guise de réaction factice à l'appel au changement des États-Unis ». <sup>71</sup> Elle ajouta que « le recrutement pour tous les postes était basé sur l'allégeance aux services de sécurité plutôt sur le mérite, les qualifications, les positions politiques ou l'expérience ». Récemment, elle déclarait également au *New York Times* que personne ne pouvait « nier que [le PND] n'est rien de plus qu'un instrument pour la succession »<sup>72</sup> [N.D.T : de Gamal Moubarak à son père]. Mustafâ a démenti les rumeurs de sa démission du Secrétariat des politiques<sup>73</sup> et a estimé que la démission de Harb du parti « fera certainement de l'ombre au projet [de Gamal] ». <sup>74</sup>

Les divisions peuvent aussi exister à des niveaux inférieurs de l'organisation. Les parlementaires, dont certains furent élus comme indépendants du PND, critiquèrent vivement une déclaration excessivement optimiste du gouvernement sur l'économie émise par le Premier ministre Nazîf. Khalîfa Radwân critiqua la performance du gouvernement et la manière dont des politiques médiocres avaient abouti à l'effondrement du système éducatif et à la piètre qualité des services de santé.<sup>75</sup> Ahmad 'Umar Hâshim – un parlementaire nommé (N.D.T : par le Président de la république) – proposa sa propre critique de l'état des services de santé et éducatifs en Égypte et reçut ovations répétées et applaudissements de la part des députés des Frères musulmans.<sup>76</sup> Muhammad 'Amr, un parlementaire PND de Minya, alla jusqu'à critiquer le Secrétariat des politiques de Gamal.<sup>77</sup> Il déclara que ce Secrétariat n'avait rien fait pour revigorer le pays au plan politique ou social et qu'en matière économique les réformes n'avaient profité qu'à quelques magnats des affaires. Subhî Sâlih, un membre du PND d'Alexandrie, avança que le PND n'avait jamais été sincère au sujet des réformes politiques. Mustafâ al-Sa'îd, ancien ministre de l'Économie et président du Comité économique, critiqua les disparités entre

---

70. *Washington Post*, 05/11/2005.

71. *Washington Post*, 24/12/2005.

72. *Al-Ahram Weekly*, 16-22/03/2006.

73. *Al-Masrî al-Yawm*, 15/03/2006.

74. *Al-Ahram Weekly*, 16-22/03/2006.

75. *Al-Masrî al-Yawm*, 13/03/2006.

76. *Ibid.*

77. *Al-Ahram Weekly*, 16-22/03/2006.

les statistiques gouvernementales et celles de la Banque mondiale sur le niveau de pauvreté en Égypte.<sup>78</sup> En émettant de telles critiques à l'encontre du PND, ces personnalités admirent n'avoir pas eu d'autre choix d'un point de vue politique pour éviter l'embarras vis à vis des quartiers ouvriers où les membres de leurs circonscriptions souffraient de difficiles conditions de vie.<sup>79</sup> Un législateur montra du doigt que les privations économiques avaient atteint un niveau tel que les gens s'étaient mis à dérober les vêtements en train de sécher sur les cordes à linge. Un autre député, exaspéré par de récentes hausses des prix, dénonça l'augmentation des tarifs des funéraires.<sup>80</sup> En juillet 2006, des clivages entre différentes factions du parti apparurent au sujet d'un projet de loi visant à privatiser les chemins de fer en Égypte. Ainsi, les dissidences internes se manifestent à de multiples niveaux et ce type de discours au Parlement peut être aussi le signe d'une division plus profonde entre les parlementaires élus en tant qu'« indépendants » et ceux élus sur la liste officielle du parti.

Depuis les élections législatives, la direction du PND a modifié les profils des dirigeants du parti. Un remaniement ministériel fin décembre 2005 déboucha sur le retrait d'al-Shâzî, ministre des Affaires parlementaires à l'époque, et plusieurs jeunes technocrates furent nommés à la direction du parti. En février, un nouveau Secrétariat général de 29 membres fut formé, geste que les observateurs interprétèrent comme le signe d'un net changement dans le parti en faveur de membres plus jeunes, proches de Gamal Moubarak.<sup>81</sup> Ce dernier devint l'un des trois Secrétaires généraux adjoints remplaçant al-Shâzî. De plus, le pouvoir du Secrétaire général du parti, al-Sharîf, fut réduit. Alors qu'auparavant le parti n'avait qu'un Secrétaire général adjoint (al-Shâzî), le remaniement fit passer leur nombre à trois : Gamal Moubarak, Zakariyya 'Azmî et Mu'îd Shihâb, ce dernier étant ministre des Affaires parlementaires et juridiques.<sup>82</sup> Les nouveaux venus au Secrétariat général incluent Rashîd Muhammad Rashîd, ministre du Commerce et de l'Industrie et Anâs al-Fiqqî, ministre de l'Information.<sup>83</sup> Ahmad 'Izz a remplacé al-Shâzî à la tête du secrétariat de l'organisation. 'Alî al-Dîn Hilâl, l'ancien ministre de la Jeunesse et ex-chef du secrétariat de la Formation et de l'Éducation politique, prit en charge le secrétariat des Médias, remplaçant Mamdûh al Baltagî. En outre, Muhammad Kamâl, un conseiller de Gamal Moubarak, fut nommé secrétaire

---

78. *Ibid.*

79. *Egyptian Gazette*, 19/03/2006.

80. *Ibid.*

81. *Egypt Today*, mars 2006.

82. Pour davantage d'informations, on se reportera au site officiel du PND, [www.ndp.org.eg](http://www.ndp.org.eg)

83. *Egypt Today*, mars 2006.

de la Formation et de l'éducation politique et Muhammad Najîb Abû Zayd, un professeur en ingénierie du bâtiment à l'Université américaine du Caire, fut nommé président du secrétariat des Adhésions.<sup>84</sup>

#### UNE PERSPECTIVE COMPARATISTE SUR L'ÉGYPTE : LE CLIENTÉLISME ET LA COMPÉTITION INTERNE AUX PARTIS

Quelles sont les conséquences possibles de la compétition interne à un parti telle que nous l'avons décrite ? Dans une perspective internationale, on associe souvent le fait de cultiver des rivalités internes dans un parti au vote personnaliste, au patronage, au clientélisme et enfin, à la corruption politique. Pourquoi en est-il ainsi ? Lorsque des institutions politiques formelles et informelles mènent à la montée de la compétition au sein des partis, les électeurs n'ont aucune base idéologique sur laquelle différencier les candidats. Les hommes politiques ont alors besoin de se forger une réputation personnelle pour remporter des voix et cela tend à amoindrir leur obligation à rendre des comptes, à générer des rentes plus élevées et des niveaux potentiellement plus importants de corruption politique.

Dans le contexte de démocraties industrielles avancées comme les États-Unis et le Royaume-Uni, Cain, Ferejohn et Fiorina définissent le vote personnaliste comme cette part de soutien électoral à un candidat qui provient de ses qualités personnelles, de ses qualifications, de ses activités et de son bilan.<sup>85</sup> Cette littérature est centrée sur la manière dont les hommes politiques proposent des services « individualisés » pour gagner la reconnaissance des électeurs. Dans les démocraties développées, le vote personnaliste est l'un des aspects du choix global des électeurs. Cependant, les services personnels peuvent aussi prendre la forme de paiements discrets ou d'accès privilégié à des ressources, particulièrement – mais pas exclusivement – dans les pays en voie de développement. Le système électoral peut influencer la dimension dans laquelle le vote personnaliste est cultivé. Dans cette section, nous analysons ce qui a été écrit à propos de la compétition interne à un parti dans trois pays connus pour leur clientélisme en politique : l'Italie, le Brésil et le Japon. Ces cas ont été choisis pour l'importante littérature comparative qui existe à leur propos et pour la solidité des recherches déjà effectuées sur les fondements clientélistes de la vie politique dans ces pays.

---

84. *Ibid.* Une liste complète des postes occupés au sein du PND est disponible sur [www.ndp.org.eg](http://www.ndp.org.eg)

85. John Ferejohn, Bruce Cain, Morris Fiorina, *The Personal Vote: Constituency Service and Electoral Independence*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 1987.

L'Italie a depuis longtemps eu un système électoral de type proportionnel à liste ouverte, qui a contraint les candidats à se concurrencer mutuellement. En plus d'une liste de parti, les électeurs indiquent leur « préférence » pour quatre candidats individuels de la liste du parti pour lequel ils ont voté. De ce fait, les individus qui gagnent un siège parlementaire sont ceux qui ont reçu le plus de votes de « préférence » ; l'obtention d'un grand nombre de votes de ce type est essentielle pour la victoire.<sup>86</sup> Ce vote a été décrit comme un système analogue au vote pour les primaires aux États-Unis. Par exemple, le parti Démocrate-chrétien en Italie était réputé pour ses « campagnes personnalisées longues et coûteuses ».<sup>87</sup> Golden et Chang montrent que l'association entre la corruption politique et l'augmentation de la concurrence à l'intérieur des partis est significative.<sup>88</sup>

Au Brésil, les partis politiques sont généralement des alliances faibles et décentralisées issues de réseaux de patronage.<sup>89</sup> Geddes et Neto ont soutenu que ce sont les règles électorales brésiliennes qui perpétuent la culture du vote personnaliste et qui influent sur la montée de la corruption dans le pays depuis la fin du régime autoritaire.<sup>90</sup> Le Brésil utilise un système de représentation proportionnelle à liste ouverte, dans lequel les candidats concurrencent les membres de leur propre parti en plus de ceux des autres, et ne peuvent se distinguer des autres qu'en termes de largesses. Les institutions électorales contribuent aussi au faible niveau de discipline à l'intérieur des partis.

De 1947 à 1994, le Japon a utilisé une formule électorale appelée vote unique non transférable (VUNT). Dans ce système, chaque électeur avait une seule voix, mais il y avait plusieurs sièges dans chaque circonscription. Les candidats qui accumulaient le plus de voix remportaient les sièges. Tout parti cherchant une majorité devait donc gagner au moins deux sièges par

---

86. Richard S. Katz, « Preference Voting in Italy: Votes of Opinion, Belonging, or Exchange », *Comparative Political Studies*, Vol. 18, n° 2, 1985, p. 229-249.

87. John K. Wildgen, « Preference Voting and Intraparty Competition in Italy: Some New Evidence on the Communist-Christian Democrat Stalemate », *Journal of Politics*, 47 (3) 1985, p. 947-957.

88. Miriam A. Golden et Eric C.C. Chang, « Competitive Corruption: Factional Conflict and Political Malfeasance in Postwar Italian Christian Democracy », *World Politics*, Vol. 53, n° 4, July 2001, p. 588-622.

89. David J. Samuels, « Incentives to Cultivate a Party Vote in Candidate-Centric Electoral Systems: Evidence from Brazil. » *Comparative Political Studies*, Vol. 32, n° 4, 1999, p. 487-518.

90. Barbara Geddes et Artur Ribeiro Neto, « Institutional Sources of Corruption in Brazil ». *Third World Quarterly*, Vol. 134, n° 4, 1992, p. 641-661.

circonscription en moyenne. Comme les votes n'étaient pas transférables des gagnants à leurs co-listiers, les votes gaspillés étaient un danger permanent aux yeux du parti.<sup>91</sup> Plusieurs études ont mis en avant les vastes sommes d'argent nécessaires aux candidats pour remporter un siège parlementaire au Japon. Afin de mobiliser leurs machines personnelles de soutien électoral, les candidats assistaient à des enterrements et visitaient des hôpitaux, amenant de l'argent pour entretenir leurs groupes de partisans. Cox et Thies concluent que la compétition interne aux partis est coûteuse et qu'il y a donc de fortes incitations à rassembler des fonds, y compris par des contributions illicites.<sup>92</sup> De plus, ils montrent que l'argent joue un rôle plus important dans les élections japonaises qu'aux Etats-Unis.<sup>93</sup>

Qu'est-ce que cette comparaison apporte au cas égyptien ? Et comment l'Égypte se situe-t-elle dans cette comparaison internationale ? Notre description des campagnes parlementaires dans les circonscriptions cairottes de Qasr al-Nîl et al-Manyal donne quelques indications de l'importance du clientélisme et du patronage dominant le système politique. Les chercheurs égyptiens estiment que le comportement électoral égyptien est semblable à ce que l'on observe dans d'autres pays en développement. Ils avancent qu'en Égypte, comme au Brésil, par exemple, les pratiques clientélistes et la faiblesse des idéologies sont très répandues parmi les classes populaires.<sup>94</sup> Aussi, plutôt que d'être déterminés par des affinités idéologiques, les votes s'échangent contre une aide personnelle, comme l'inscription des enfants à l'école ou l'accès facilité à une prestation de service public. Notre intention n'est pas de nier l'importance du travail que représente cette offre d'aides personnelles ; il est évidemment préférable d'avoir un député qui propose des services sociaux plutôt qu'un parlementaire qui ne recherche que son enrichissement personnel. Nous souhaitons plutôt expliquer comment les institutions électorales, et notamment la promotion de la concurrence à l'intérieur des partis, encouragent le clientélisme dans le système. À ce propos, des sociologues égyptiens ont émis l'idée que la concurrence entre acteurs politiques fournissant des

---

91. Gary W. Cox et Michael F. Thies, « The Cost of Intraparty Competition: The Single, Non-Transferable Vote and Money Politics in Japan », *Comparative Political Studies*, Vol. 31, n° 3, 1998, p. 267-291.

92. Gary W. Cox et Michael F. Thies, « The Cost of Intraparty Competition: The Single, Non-Transferable Vote and Money Politics in Japan », *art. cit.*

93. Gary W. Cox et Michael F. Thies, « How Much Does Money Matter: 'Buying' Votes in Japan, 1967-1990 », *Comparative Political Studies*, Vol. 33, n° 1, 2000, p. 37-57.

94. Sarah Ben Nefissa and Alâ' Al-Dîn Arafat, *Elections and Political Clientelism in Egypt*, Cairo, Cairo Center for Human Rights Studies, 2005, p. 63-64.

services clientélistes aurait diminué la capacité des parlementaires à contribuer à l'activité législative, ou même à critiquer les politiques du régime.<sup>95</sup>

Il semble que tant que le PND continuera à permettre à ses membres de se présenter aux élections contre les candidats de sa liste officielle, la question de la compétition interne à l'intérieur de chaque circonscription demeurera. Elle mène à la fragmentation du parti et accentue les pratiques clientélistes. Bien que la jeune génération de technocrates du PND ait déclaré que le développement d'une idéologie originale figure au premier plan de la nouvelle stratégie du parti, le fait que des candidats multiples de chaque parti s'affrontent dans la même circonscription pour un même siège parlementaire signifie que l'étiquette du parti ne suffit pas à elle seule pour se faire élire. Les candidats sont alors contraints de recourir à des pratiques de distinction. Samuels a évoqué un éventail de méthodes existantes, envisageables par un parti pour réguler ce type de concurrence, comme le contrôle des nominations, la discipline de parti et la réglementation du financement des campagnes.<sup>96</sup>

## CONCLUSIONS ET CONSÉQUENCES

Pendant la période précédant les élections parlementaires de 2005, Gamal Moubarak mit l'accent sur l'importance du programme politique du PND, au cours d'une réunion avec les secrétaires provinciaux<sup>97</sup>, et lors de meetings publics au Caire<sup>98</sup> et à Port Saïd.<sup>99</sup> Cependant notre étude suggère que l'idéologie et le programme du parti ne peuvent jouer aucun rôle dans les circonscriptions dans lesquelles les deux principaux concurrents sont issus du même parti. Les travaux décrivant la politique en Italie, au Brésil et au Japon indiquent tous que la concurrence au sein d'un même parti promeut le clientélisme, le patronage et en fin de compte, la corruption politique, lorsque l'argent devient le déterminant le plus important du succès électoral. Étant données les conséquences négatives associées à la concurrence interne des partis, pourquoi donc le PND permet-il aux indépendants qui lui sont affiliés de se présenter contre les candidats de sa liste officielle ? Ne pouvant enrayer l'effondrement de la discipline de parti auquel elle a du faire face, la direction du PND a reconnu que la réintégration des candidats indépendants allait devoir être l'un des fondements de sa stratégie pour remporter une majorité

---

95. *Ibid.*

96. David J. Samuels, « Incentives to Cultivate a Party Vote in Candidate-Centric Electoral Systems », art.cit.

97. *Al-Ahrâm*, 17/10/2005.

98. *Al-Ahrâm*, 08/11/2005.

99. *Al Ahrâm*, 18/11/2005.

de deux tiers à l'Assemblée du peuple. S'il était, par conséquent, nécessaire d'accepter le retour des indépendants issus du PND dans le giron du parti, ce type de concurrence entre acteurs du même parti a mené à des campagnes électorales intenses et coûteuses, et a aussi exacerbé les divisions qui avaient émergé au sein de sa direction. C'est dans ce contexte que nous pouvons également nous interroger sur la nature du PND en Égypte, entre parti politique et machine politique. Une machine politique est une organisation basée sur le patronage, à partir de laquelle un patron ou un dirigeant de parti procure des biens et services aux membres de sa circonscription, en échange de leurs voix. Bien que le cas de l'Égypte diffère de celui des machines politiques traditionnelles des villes américaines comme Chicago, à certains égards on a constaté dans les deux cas une tendance à s'éloigner du traitement des véritables questions politiques et à se rapprocher du clientélisme politique.

Que nous enseigne le cas de l'Égypte sur la question plus générale de la concurrence dans le cadre d'un régime autoritaire ? Daniel Brumberg a avancé que le fait de cultiver la dissonance, c'est-à-dire de créer une arène multipolaire qui encourage la concurrence, peut être une stratégie de survie efficace pour un régime autoritaire.<sup>100</sup> Dans cette étude, nous avons mis en avant différents types de divisions internes qui sont perpétuées à l'intérieur du PND. Parmi eux figure la création d'un clivage (virtuel ou réel) au sein de la direction entre « jeune » et « vieille » garde, des divisions à l'intérieur du Secrétariat des politiques de Gamal Moubarak au sujet du rythme des réformes, une lutte entre membres de la base du parti s'affrontant pour des sièges parlementaires et un conflit naissant entre les parlementaires du PND et le gouvernement à propos de la déception des premiers au regard des performances du second. Soulignons là une direction de recherche prometteuse : dans quelle mesure ce type de dissonances internes fournit des opportunités utiles pour le régime alors que les autorités sont en quête d'une succession à la tête de l'État ?

---

100. Daniel Brumberg, « The Trap of Liberalized Autocracy », *Journal of Democracy*, vol. 13, n° 4, October 2002, p. 56-68.